

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00120 Numéro SIREN : 358 501 203 Nom ou dénomination : A LEPETIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/003995

①

BILAN — ACTIF

DG FIP N° 2050-SD 2022

Désignation de l'entreprise : A. LE PETIT

Adresse de l'entreprise : Avenue Marcel Lemignot 76700 GONFREVILLE L'ORCHER

Numéro SIRET * 3 5 8 5 0 1 2 0 3 0 0 0 5 5

Exercice N clos le : 31/12/2021

Néant ☐

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capitaux souscrits et non appelés (1)	AA		
	Frais d'établissement	AB	AC	
	Frais de développement	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	9 528
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	4 127
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	Terrains	AN	AM	
	Constructions	AP	AQ	9 547
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 169
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	28 330
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières *	BH	BI	9 350
	TOTAL (II)	BJ	BK	51 377
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	16 920
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	43 202
	Marchandises	BT	BU	140 745
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	447 751
	Autres créances (3)	BZ	CA	456 515
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	363 151
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 857
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 477 141
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN		
Comptes de régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	1 528 518

Renvois : (1) Dont droit au bail : 9 528 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Chase de réserve de propriété : Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise A. LEPETIT

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 180 000...)	DA	180 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	18 294
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	278 510
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 278
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	504 082
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	550 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	62
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	39 393
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	352 578
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 403
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régl.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 024 436
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 528 518
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Écart de réévaluation libre	1D	
	Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	673 826
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052-SD 2022

Désignation de l'entreprise : A. LEPETIT

Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	605 039	FB	560 541	FC	1 165 580
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	531 837	FH	61 706	FI	593 543
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 136 876	FK	622 247	FL	1 759 123
	Production stockée *						FM	(87 761)
	Production immobilisée *						FN	25 216
	Subventions d'exploitation						FO	3 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	26 626
	Autres produits (1) (11)						FQ	27
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 726 232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	731 624
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(21 589)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	659
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	469 023
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	17 109
	Salaires et traitements *						FY	349 874
	Charges sociales (10)						FZ	126 674
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	9 194
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	15 143
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 697 712
			1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	28 520
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	4 402
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	4 402
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 361
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	1 361
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3 042	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	31 562	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A. LEPETIT</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	4 284
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 730 634
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 703 356
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	27 278
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { — Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 838
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 528 518,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 27 277,75 E.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 243 777 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 655			13 655
Immobilisations corporelles	190 049	30 723		220 772
Immobilisations financières	9 350			9 350
TOTAL	213 054	30 723		243 777

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 192 400 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 127			4 127
Immobilisations corporelles	179 079	9 194		188 273
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	183 206	9 194		192 400

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	9 528	0	9 528	Non amortiss.
Logiciels informatiques	4 127	4 127	0	de 1 à 3 ans
Constructions	59 547	59 547	0	10 ans
Matériels et outillages	86 196	82 027	4 169	de 3 à 90 ans
Installation générales agenc.	39 113	14 481	24 632	de 3 à 5 ans
Matériels de transports	19 400	19 400	0	de 1 à 5 ans
Matériels de bureau et informatiq	16 516	12 818	3 698	de 2 à 3 ans
TOTAL	234 427	192 400	42 027	

3.2 - Etat des créances = 978 038 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 350		9 350
Actif circulant & charges d'avance	968 688	968 688	
TOTAL	978 038	968 688	9 350

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 57 566 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	2 809		2 809		
Comptes de tiers	73 545		15 979		57 566
Comptes financiers					
Total	76 354		18 788		57 566

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 31 344 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	26 156
Autres créances	5 187
Disponibilités	
TOTAL	31 344

3.5 - Charges constatées d'avance = 6 857 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 180 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	180,00	180 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	180,00	180 000

4.2 - Etat des dettes = 985 043 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	550 000	199 390	350 610	
Dettes financières diverses	62	62		
Fournisseurs	352 578	352 578		
Dettes fiscales & sociales	82 403	82 403		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	985 043	634 433	350 610	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 97 332 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	62
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	67 143
Dettes fiscales & sociales	30 127
Autres dettes	
TOTAL	97 332

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 759 123 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 165 580	66,26 %
Production de travaux	356 685	20,28 %
Prestations de services	139 976	7,96 %
Produits des activités annexes	96 883	5,51 %
TOTAL	1 759 123	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 31 344 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	26 156
Factures à établir(418100)	26 156
Autres créances :	5 187
Fournisseurs avoir à recevoir(409800)	4 993
Produits à recevoir(468700)	194
TOTAL	31 344

8.2 - Charges constatées d'avance = 6 857 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(486000)	6 857
TOTAL	6 857

8.3 - Charges à payer = 97 332 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	62
Interêts courus sur emprunts(168800)	62
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	67 143
Fournisseurs fact non parvenues(408100)	67 143
Dettes fiscales et sociales :	30 127
Dettes provision pour congés(428200)	20 321
Autres charges à payer(428600)	500
Charges sociales sur cp(438200)	7 331
Charges à payer organis.sociaux(438600)	175
Etat charges à payer(448000)	1 800
TOTAL	97 332

A. LEPETIT
Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social : Avenue Marcel Lemignot,
76700 GONFREVILLE L'ORCHER
358 501 203 RCS LE HAVRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 27 278 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 27 278 euros

A titre de dividende aux associés

Est également prélevée la somme de 22 722 euros sur le compte « autres réserves » qui est également distribuée à titre de dividendes aux associés.

Total de la distribution de dividendes 50 000 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} juillet 2022.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les associés sont informés que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le



revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Assemblée général ordinaire du 28 juin 2019

50 000 euros, soit 50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 50 000 euros

Assemblée général ordinaire du 25 juin 2020

50 000 euros, soit 50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 50 000 euros

Assemblée général ordinaire du 31 mai 2021

50 000 euros, soit 50 euros par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 50 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Luc LOZINGUEZ

